

LA NEWSLETTER DU SNMPMI



Politiques
de PMI
et de santé

**LA MINISTRE DE LA SANTÉ PERMETTRA
DÉSORMAIS AUX DÉPARTEMENTS DE SE PRÉVALOIR
DE LA MENTION "1000 PREMIERS JOURS"
POUR LEURS SERVICES DE PMI**

Suite à la publication d'une instruction ministérielle sur la déclinaison territoriale de la stratégie des 1000 premiers jours, la plate-forme Assurer l'avenir de la PMI a saisi Stéphanie Rist, Ministre de la Santé, et a formulé un recours afin que les services de PMI soient reconnus comme exerçant de facto les missions correspondant aux objectifs de la stratégie des 1000 premiers jours.

Madame Stéphanie Rist a répondu le 15 avril 2026 à la plate-forme Assurer l'avenir de la PMI en lui donnant largement raison et en permettant désormais aux départements de se prévaloir de la mention 1000 premiers jours pour leurs services de PMI. Lire ici la réponse de la ministre.

La plate-forme Assurer l'avenir de la PMI a adressé une lettre à la suite pour prendre acte avec satisfaction de cette avancée et rappeler à Madame Rist qu'elle reste en attente de mesures d'urgence pour revitaliser le dispositif de PMI et de santé sexuelle. Lire ici la lettre de la plate-forme Assurer l'avenir de la PMI du 22 avril 2026

Données sur la PMI dans les travaux de la DREES

La DREES, Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques du ministère de la santé, publie des données sur la PMI.

Lire ici le communiqué de la DREES sur les Activités et personnels des services de PMI fin 2023.

Lire ici le bulletin Études et Résultats n° 1227 de mars 2022 Protection maternelle et infantile (PMI) : un recul de l'activité et une forte baisse des effectifs de médecins entre 2016 et 2019

PROCHAIN COLLOQUE DU SNMPMI LES 26 & 27 NOVEMBRE 2026 À PARIS

Cette année le colloque du Syndicat national des médecins de PMI innove : deux journées, deux thématiques... Mais un même fil rouge plongeant aux racines de la prévention...

Le premier brin de notre fil rouge déclinera, lors de la première journée du colloque intitulée La PMI au cœur des 1000 premiers jours ... et des 1500 suivants ! , réflexion et expériences autour du concept, des pratiques et de la politique des 1000 premiers jours. Quelles résonances avec l'histoire, la culture et l'expérience du dispositif de protection maternelle et infantile ? Le lendemain, le deuxième brin de notre fil rouge, intitulé La PMI, primo-accueillante des enfants et familles migrantes, sera consacré à penser notre travail précoce de prévention auprès des enfants et familles en situation ou issus de la migration. La prévention en PMI est à la fois universelle et proportionnée, s'adressant à tous et s'intéressant aussi aux situations spécifiques, bien souvent adverses, susceptibles de générer des inégalités dans l'accès aux soins. Les situations de migrations se heurtent régulièrement à ces écueils, à la fois dans leurs dimensions sociales et culturelles.



[Lire ici l'argumentaire complet et le programme](#)

et **[télécharger ici le bulletin d'inscription](#)**

LES VIDÉOS DU COLLOQUE 2025 DU SNMPMI LA SANTÉ ENVIRONNEMENTALE, NOUVELLE FRONTIÈRE DES INÉGALITÉS DE SANTÉ DANS L'ENFANCE SONT EN LIGNE

Pour rappel [ici le programme des journées](#)

Les [vidéos de ce colloque sont en ligne.](#)

La [séquence spéciale consacrée au 80ème anniversaire de la PMI](#) à l'occasion du colloque figure dans ces vidéos.

L'ouvrage reprenant les interventions du colloque est à paraître aux [éditions Erès](#) à l'été prochain.





Le guide de contrôle des modes d'accueil à l'intention des services de PMI est publié :

- par le ministère de la Santé et le ministère des Solidarités depuis le 9 avril 2026
- à l'intention des services de PMI et des services déconcentrés de l'État concernés.

[Lire ici le guide d'inspection et de contrôle des modes d'accueil](#)

Le ministère de la santé et des familles publie un guide "Créer une maison d'assistantes maternelles", à l'usage des services de PMI, des assistants maternels et de ceux qui les accompagnent.

Lire [ici ce document](#).

Le SNMPMI a rédigé une note de réserve sur le référentiel qualité des modes d'accueil : *Plutôt que prescrire les pratiques choisissons de soutenir la réflexion.*

Le Référentiel national qualité d'accueil du jeune enfant construit en collaboration avec de nombreux professionnels, chercheurs et institutions, est présenté comme une première étape pour la diffusion d'un socle de pratiques communes. Certaines sont consensuelles et d'autres plus sujettes à discussion. Il doit être amené à évoluer, comme il est rappelé à chaque chapitre. C'est pour répondre à cette proposition d'évolution que le SNMPMI souhaite attirer l'attention sur ce qui pourrait être amélioré et complété. On lira ici la note de réserve du SNMPMI sur le référentiel qualité des modes d'accueil.



Grossesse Périnatalité

Le ministère de la santé a publié un communiqué faisant état de la mise en place d'un nouveau carnet de maternité depuis le 1er mars 2026.

Accédez et téléchargez ici la nouvelle version du carnet de maternité

Le SNMPMI a été auditionné aux côtés de la plateforme Assurer l'avenir de la PMI par la mission périnatalité lancée par Mme RIST, ministre de la Santé et des Familles.

Retrouver ici la contribution écrite de la plateforme



Santé et développement de l'enfant

Le calendrier vaccinal 2026 est en ligne

La nouvelle version du calendrier vaccinal a été publiée
sur le site du ministère de la santé
à lire ici.

EN BREF

Questionnaire lutte contre les violences aux enfants

La Fondation pour l'Enfance, le Cofrade, la CNAPE, Enfance & Partage, l'Enfant Bleu et la Voix de l'Enfant mènent un baromètre auprès de professionnel·les, afin d'interroger leur perception du phénomène des violences faites aux enfants. Nous relayons le questionnaire suivant auprès des adhérents du Syndicat national des Médecins de PMI et des autres professionnels de PMI : [questionnaire GOPEV](#)

Les réponses sont anonymes et les données seront analysées par un cabinet indépendant spécialisé en impact social, Koreis, sollicité pour la démarche.

35èmes Rencontres Nationales de Périnatalité et Parentalité les 3, 4 et 5 juin 2026

Domination et maltraitements au cours de l'enfance : la levée du déni ?

Organisé par l'Association Béziers Périnatalité

[Accéder au programme et s'inscrire ici](#)

Nouvelle édition du Traité de Santé publique

Un chapitre consacré à la santé de l'enfant et de l'adolescent.

La nouvelle édition du Traité de Santé publique est parue le 4 décembre 2025.

Vous trouverez ici [la présentation générale de l'ouvrage](#) et ici [le sommaire](#).

L'UNICEF-France publie un rapport sur la situation des enfants en France et appelle à renforcer la PMI

À l'aune des élections municipales 2026 et de l'élection présidentielle 2027, l'UNICEF France a publié le premier rapport de l'Observatoire des droits de l'enfant, une photographie inédite et consolidée de la situation des enfants en France. Parmi les rubriques concernant l'ensemble des domaines de la vie des enfants figurent la santé et la santé mentale. Une des recommandations du rapport vise ainsi la PMI : "Renforcer les soins primaires et les services de proximité pour les enfants, en particulier la Protection maternelle et infantile, comme levier central de prévention, de suivi précoce et de réduction des inégalités."

[Cliquez ici pour accéder au rapport.](#)



ADHÉREZ ET CONTRIBUEZ AU SNMPMI

Rejoignez un des groupes de travail du syndicat : santé et pédiatrie générale, développement de l'enfant et handicap, modes d'accueil, protection de l'enfance, grossesse/périnatalité, santé sexuelle, informatisation/e-santé, formation-recherche...

Participez aux réunions du Comité Syndical National

Commentaires,
suggestions,
prise de contact ?
Écrivez-nous à :
contact@snmpmi.org

4 avenue Richerand
75010 Paris
Courriel :
contact@snmpmi.org
Téléphone : 01 40 23 04 10

<https://snmpmi.org/>

Retrouvez nous sur
[linkedin.com](https://www.linkedin.com)

POUR ADHÉRER :

[CLIQUEZ SUR CE LIEN](#)

